

NOTES RELATIVES AU SALAIRE DES HAUTS-FONCTIONNAIRES
"CIVILS" EN AL-ANDALUS OMEYYADE (VIII^e-X^e SIÈCLES)

Mohamed MEOUAK
Universidad Complutense de Madrid

Les informations relatives aux pensions et aux traitements (*riṣq*, pluriel *arṣāq*) que l'on trouve dans les sources hispano-arabes sont peu nombreuses. Contrairement à cette situation, si on se réfère à l'Orient musulman médiéval, on se rend compte que les renseignements sont d'une relative abondance ; et on peut dans ce cas établir la grille et le barème des rétributions des officiers de l'administration 'abbāsīde par exemple¹. Il existe une plus grande disparité si l'on compare l'histoire économique de l'Espagne chrétienne à celle d'al-Andalus. Il est certes vrai que l'on manque de sources permettant des analyses plus fines de la situation socio-économique et plus particulièrement du salariat des fonctionnaires en al-Andalus omeyyade. L'une des raisons de cet état de choses doit être mise en relation avec le fait que l'histoire socio-économique de l'Espagne chrétienne s'est faite, en grande partie, grâce aux très nombreux documents d'archives². Nous savons en revanche qu'il n'existe pas dans le monde arabo-islamique médiéval de documents tels que les décrets fixant les salaires maximaux ou les conditions exactes de rétribution de telle ou telle classe de fonctionnaires. Alors pourquoi s'arrêter sur ce genre de question sans disposer des moyens documentaires nécessaires ? En fait, l'objectif de ces quelques "notes" est à la fois simple et modeste ; elles ont seulement la prétention de mettre à jour des données éparées sur le salaire des officiers "civils" de l'état omeyyade de Cordoue.

Malgré le faible volume de renseignements que nous évoquions plus haut, nous avons toutefois relevé quelques détails sur les traitements des "agents" de

1. On prendra en considération l'étude d'Eliyahu Ashtor, "Prix et salaires dans l'Espagne musulmane aux X^e et XI^e siècles", *Annales ESC*, 20, 1965, p. 664-679 ainsi que son ouvrage, *Histoire des prix et des salaires dans l'Orient médiéval*, Paris, 1969.
2. Pedro Chalmeta, "Sources pour l'histoire socio-économique d'al-Andalus : essai de systématisation et de bibliographie", *Annales Islamologiques*, XX, 1984, p. 1-14 surtout I-2 résume assez bien les difficultés de ce genre d'études pour le cas d'al-Andalus.

l'état hispano-omeyyade mais qui cependant ne nous permettent pas, en l'état actuel de nos recherches, d'élaborer une échelle quelque peu précise de ces salaires. Nous savons qu'au milieu du IX^e siècle, durant l'émirat de 'Abd al-Rahmān II (règne : 822-852), le responsable de l'administration de la ville (*wālī l-madīna*) percevait un salaire mensuel de cent *dīnār*-s dont la moitié était prélevée sur les produits de la dîme et l'autre sur les ressources du *ṭabl* (impôt foncier)³. À ce sujet, indiquons que le *ṭabl*, avec d'autres impôts, permettait à l'état hispano-omeyyade de collecter une masse relativement élevée de monnaie⁴. D'autre part, au cours de cette même période, le chroniqueur cordouan Ibn Ḥayyān indique que le salaire (*riṣq*) mensuel des titulaires du vizirat était de trois cents *dīnār*-s (*fī kull šahr ṭalātami'at dīnār*). Outre cette information, le même auteur précise que ces salaires étaient importants en quantité ('*azīma*)⁵. Si l'on compare ce chiffre avec celui attribué aux vizirs de l'Irak 'abbāsīde à la même époque, on constate un décalage de taille. En effet, Sulaymān b. 'Ubayd Allāh, *wazīr* du calife 'abbāsīde al-Mu'taḍid (règne : 892-902) toucha jusqu'à mille *dīnār*-s par mois et le fils de ce dernier aurait quant à lui obtenu cinq cents *dīnār*-s. Plus tard, le vizir d'al-Mu'taḍid reçut des domaines sous forme d'*iqṭā'* (mode de concession administrative de terres)⁶. À ce propos, il convient de rappeler les différences qu'il y avait entre les prérogatives du vizir hispano-omeyyade et celles de son confrère 'abbāsīde. Nous savons qu'en al-Andalus, le fonctionnaire élevé au rang du vizirat ne portait en réalité qu'un titre honorifique et que celui-ci ne correspondait à aucune responsabilité administrative déterminée⁷. Contrairement à ce phénomène spécifique aux structures gouvernementales hispano-omeyyades, le vizir 'abbāsīde peut être considéré comme le "bras droit" du calife car il était véritablement le "chef" des services administratifs et le plus haut placé dans la hiérarchie des charges⁸. Notons en outre que le pouvoir central 'abbāsīde octroyait à certains

3. Ibn Sa'īd, *Al-Muğrib fī ḥulā l-Mağrib*, édition de Š. Dayf, Le Caire, 1953-1955, 2 vols., II, p. 29 ; Évariste Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, Leyde-Paris, 1950-1953, 3 vols., III, p. 159, note 1.
4. Sur le système fiscal en al-Andalus omeyyade, voir Miquel Barceló, "Un estudio sobre la estructura fiscal y procedimientos contables del emirato omeya de Córdoba (139-300/755-912) y del califato (300-366/912-976)", *Acta Historica et Archaeologia Mediaevalia*, 5-6, 1984-1985, p. 45-72 surtout 53-59.
5. Ibn Ḥayyān, *Al-Muqtabas min anba' ahl al-Andalus*, 2^e édition de M. 'Alī Makkī, Beyrouth, 1973, p. 28-29 ; Ibn 'Idārī, *Al-Bayān al-muğrib fī aḥbār mulūk al-Andalus wa-l-Mağrib (al-Bayān, II)*, édition revue et corrigée de Georges S. Colin et E. Lévi-Provençal, Leyde, 1948-1951, 2 vols., II, p. 80/traduction française d'Edmond Fagnan : *Histoire de l'Afrique du Nord et de l'Espagne intitulée al-Bayano'l-Mogrib*, Alger, 1901-1904, 2 vols., II, p. 131 ; E. Lévi-Provençal, *op. cit.*, I, p. 258 ; Dominique Sourdel, "Wazīr et ḥāğīb en Occident", *Études d'orientalisme dédiées à la mémoire de Lévi-Provençal*, Paris, 1962, 2 vols., II, p. 749-755 surtout 752.
6. D. Sourdel, *Le vizirat 'abbāsīde de 749 à 936 (132 à 324 de l'Hégire)*, Damas, 1959-1960, 2 vols., II, p. 693-694 ; E. Ashtor, *op. cit.*, 1969, p. 66.
7. Sur le système viziral hispano-omeyyade, voir Mohamed Meouak, "Notes sur le vizirat et les vizirs en al-Andalus à l'époque umayyade (milieu II/VIII^e - fin IV^e/X^e siècles)", *Studia Islamica*, LXXVIII, 1993, p. 181-190.
8. Sur le système viziral 'abbāsīde, voir D. Sourdel, *op. cit.*, II, p. 565-668 ; Richard A. Kimber, "The early abbasid vizierate", *Journal of Semitic Studies*, XXXVII/1, 1992, p. 64-85.

hauts-fonctionnaires de l'état des biens fonciers qui permettaient à leurs nouveaux propriétaires d'obtenir des revenus considérables⁹. Enfin, on ajoutera que le mouvement des salaires élevés se poursuivit en Orient et notamment en Égypte fātimide où l'on vit des vizirs gagner entre deux mille cinq cents et cinq mille *dīnār-s* par mois¹⁰.

Sans entrer dans le détail parfois compliqué des fluctuations monétaires et des changements du cours du *dīnār* hispano-arabe, on remarque qu'au début du X^e siècle, le traitement des officiers accusa une baisse sensible. Si l'on se reporte en effet à la pension (*riṣq*) qu'obtinrent en 912 'Abd Allāh et 'Abd al-Raḥmān, tous deux fils du ḥāǧīb Badr Ibn Aḥmad, nous observons qu'elle ne se montait qu'à trente *dīnār-s wāzina* ("au juste poids") mensuels¹¹. Cependant, dans l'année 939, lorsqu'Abū 'Umar Ibn Šuḥayd accéda à la dignité du "double-vizirat" (*dū l-wizāratayn*), ses gains et pensions auraient atteint la somme de quatre vingt mille *dīnār-s*¹². Devant un tel chiffre, nous pouvons nous demander si les historiens hispano-arabes ne l'ont pas exagéré mais en tout état de cause, ce niveau de salaire doit être considéré comme un fait exceptionnel.

L'une des dernières notices puisées dans la documentation hispano-arabe concerne le célèbre al-Manšūr Muḥammad Ibn Ābī 'Amir. Si l'on en croit l'historien de Fès Ibn 'Idārī, ce personnage gagna quinze *dīnār-s* mensuels lorsqu'il s'occupait de l'intendance des biens du jeune 'Abd al-Raḥmān, l'un des fils du calife al-Ḥakam II (règne : 961-976). Quelques années plus tard, au moment où il parvint à se faire nommer à la *ḥiǧāba* en 977, il reçut quatre vingt *dīnār-s* par mois¹³.

À l'issue de cet exposé des rares éléments relatifs aux salaires, pouvons-nous nous aventurer à l'élaboration d'une stratification des revenus des hauts-fonctionnaires "civils" hispano-omeyyades ? D'après E. Ashtor, il est possible de voir une ressemblance entre les classes de traitement des officiers orientaux et ceux d'al-Andalus¹⁴. Pour notre part, et même si al-Andalus appartenait à l'ensemble de l'aire socio-économique arabo-islamique, nous ne sommes en rien convaincus par une telle comparaison tendant à l'assimilation avec le régime des pensions qui eut cours, par exemple, en Orient 'abbāsīde. Il paraît difficile de généraliser le

9. E. Ashtor, *op. cit.*, 1969, p. 65-66.

10. *Id.*, *ibid.*, 1969, p. 227.

11. *Al-Bayān*, II, p. 159/265 ; E. Ashtor, *op. cit.*, 1965, p. 677. Sur le *curriculum* politico-administratif de ces deux fonctionnaires, voir M. Meouak, "Micro-prosopographie et biographie arabes : l'histoire des gentilles de fonctionnaires hispano-umayyades (l'exemple des Banū Badr Ibn Aḥmad)", *Actas del XVI Congreso de la UEA* (Salamanque, 27 août-2 septembre 1992), Salamanque, en cours de publication.

12. Ibn Ḥayyān, *Al-Muqtabas (V) de Ibn Ḥayyān*, édition de Pedro Chalmeta, Federico Corriente et Mahmoud Sobh, Madrid, 1979, p. 461 / traduction espagnole de María Jesús Viguera et Federico Corriente : *Crónica del califa 'Abdarraḥmān an-Nāšīr entre los años 912 y 942*, Saragosse, 1981, p. 347 ; E. Lévi-Provençal, *op. cit.*, III, p. 21-22.

13. Sur ces deux informations, voir *al-Bayān*, II, p. 251/415 et 267/443 ; E. Ashtor, *op. cit.*, 1965, p. 677.

14. E. Ashtor, *op. cit.*, 1965, p. 678.

système oriental avec aussi peu de données pour le cas d'al-Andalus¹⁵. Dès lors, nous devons nous en tenir à des hypothèses qui ne peuvent être vérifiées qu'avec l'apport de mentions plus nombreuses, voire en prenant en considération d'autres types de fonctionnaires comme les cadres de l'armée¹⁶. Dans ce sens, nous pourrions ouvrir le champ de cette recherche en évoquant le thème du butin partagé par les armées hispano-omeyyades à l'issue de conquêtes et servant de moyen de paiement de certains corps d'armée¹⁷. Mais cette idée, aussi simpliste puisse-t-elle paraître, devrait prendre en compte un certain nombre de facteurs tels que le système primitif des pensions au sein du *ḡund* arabe et les divisions territoriales militaro-tribales du début de la conquête arabo-islamique de la péninsule Ibérique.

15. E. Lévi-Provençal, *op. cit.*, III, p. 41-44.

16. Sur les cadres de l'armée hispano-omeyyade, voir M. Meouak, "Hiérarchie militaire et corps d'armée en al Andalus umayyade (II^e/VIII^e - IV^e/X^e siècles) = nomenclature et essai d'interprétation", *Al-Qanṭara*, XIV/2, 1993, p. 361-392 surtout 375-382.

17. Le *fay'* est un terme d'époque pré-islamique équivalent à *ḡanīma* pour désigner les objets pris comme butin et partagés entre les vainqueurs, soit par quintés, soit par quarts, le chef ayant droit à une des parts. Quant au *ḡanīma*, il signifie le butin ; *maḡnam* serait la totalité ou une part du butin remis au gouvernement central. Sur ces deux termes, voir *Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle édition, Leyde-Paris, 1965, tome II, *sub. voc.* "fay'" et "ghanīma".